Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0187

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 80 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIANT Gilbert

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

MEGALIS - Rapport d'activité 2025

Exposé des motifs

Lannion-Trégor Communauté est membre du syndicat mixte MEGALIS.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Pour rappel, ce dernier a pour mission :

- la construction et l'exploitation du réseau public régional en fibre optique dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit ;

- la mise à disposition d'une offre de services numériques mutualisés et fournitures annexes associées ;

- le conseil technique pour des projets dits « coopératifs » menés par diverses collectivités territoriales.

Le comité syndical a adopté et transmis son rapport annuel d'activité 2025.

VU Le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-39 et L. 5711-1 ;

VU Le rapport annuel d'activité 2025 adressé par MEGALIS ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 88 pour)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du rapport annuel d'activité 2025 adressé par MEGALIS et tel que joint en annexe à la présente.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : - 2 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : - 2 OCT. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Mégalis BRETAGNE

Syndicat mixte de coopération territoriale

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

LE SYNDICAT MIXTE 3
Des budgets au service des projets 4
Le budget principal – Comptes administratifs 2025 4
Le Budget annexe Réseau Ultra Haut Débit (RUHD) – Comptes administratifs 2025 5
Le Budget annexe Bretagne Très Haut Débit (BTHD) – Comptes administratifs 2025 6
SERVICES NUMERIQUES 7
Le service parapheur électronique 9
Les services de cybersécurité plébiscités 9
Coffre-fort de mots de passe 10
Le service Transfert 11
La publication des données publiques 11
La centrale d'achats MEGALIS/Manche numérique 11
La Suite Territoriale 12
Pour une IA générative souveraine des collectivités bretonne 12
BRETAGNE TRES HAUT DEBIT 13
Raccordement des îles 14
Avancement du projet 16
La première phase 16
La deuxième phase 16
La troisième phase et les îles 16
Exploitation et commercialisation du réseau 17
LES PROJETS COOPÉRATIFS 19
Autorisation du droit des sols 19
KorriGo Services 19
OuestGo 20
KorriGo Multiservices / mon-compte.bzh / mes-services.bzh 20

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

LE SYNDICAT MIXTE

Mégalis Bretagne est un syndicat mixte créé en 1999, composé de la Région Bretagne, des quatre Départements et des soixante établissements publics de coopération intercommunale bretons.

Il a pour mission :

- La construction et l'exploitation du réseau public régional en fibre optique dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit ;
- La mise à disposition d'une offre de services numériques mutualisés et de fournitures annexes associées ;
- Le conseil technique pour des projets dits « coopératifs » menés par diverses collectivités territoriales.

65 membres

Région, Départements, Intercommunalités répartis en 5 collèges

1208

Communes bretonnes représentées

Le Comité Syndical de Mégalis Bretagne est présidé par Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne, et composé d'élus délégués, désignés par les membres du Syndicat mixte.

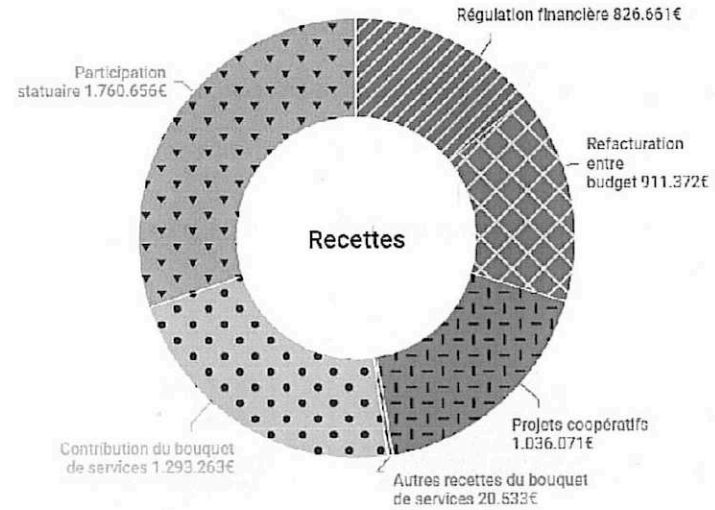
Collèges	Nb. de membres	Délégués titulaires par membre	Nb. total de délégués par collège	Nb. de voix par délégué	Total des voix
Collège n°1 – Région	1	4	4	75	300
Collège n°2 – Départements	4	2	8	25	200
Collège n°3 – EPCI > 50 000 hab.	20	2	40	5	200
Collège n°4 – EPCI entre 20 000 et 50 000 hab.	29	1	29	2	58
Collège n°5 – EPCI < 20 000 hab.	11	1	11	1	11
Total	65		92		**769**

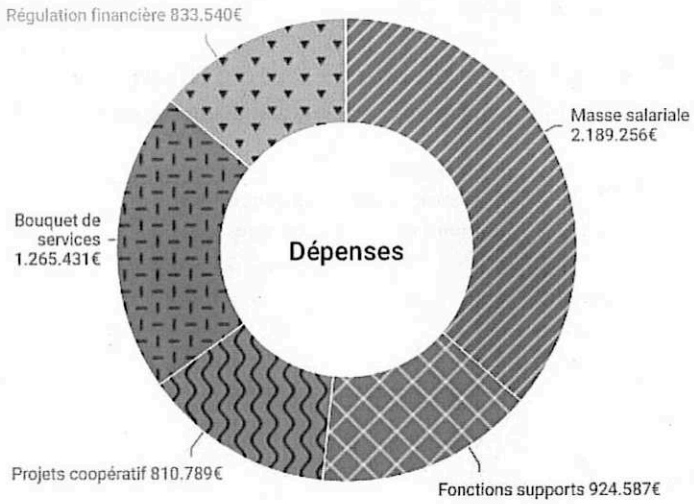
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Des budgets au service des projets

Le budget principal – Comptes administratifs 2025

Le budget principal du Syndicat mixte finance le bouquet de services numériques, les projets coopératifs et les fonctions support du Syndicat mixte.





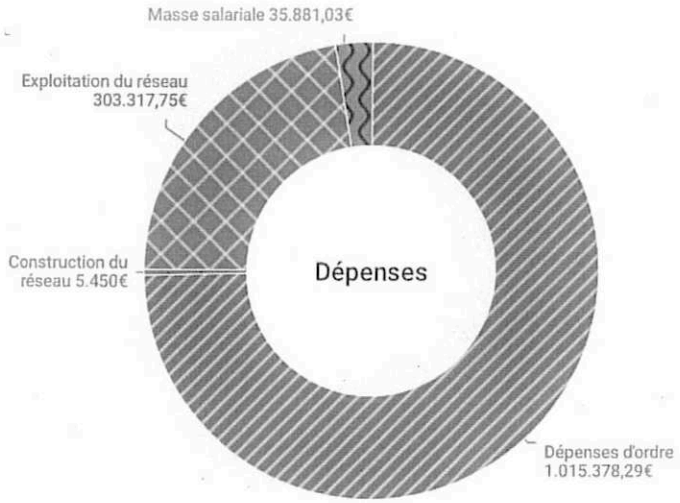
Les recettes sont constituées :

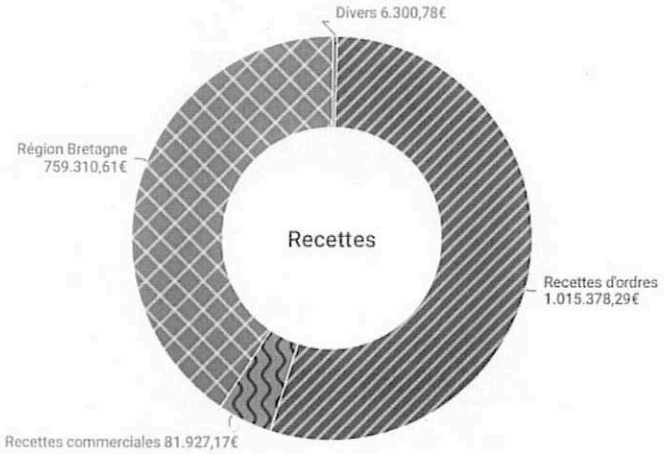
- des participations statutaires des membres du Syndicat
- des contributions d'accès au bouquet de services numériques
- des contributions spécifiques aux services complémentaires et projets coopératifs
- et des refacturations des dépenses liées aux fonctions supports aux deux budgets annexes

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Le Budget annexe Réseau Ultra Haut Débit (RUHD) – Comptes adminis

Le Budget annexe RUHD finance le projet Réseau Ultra Haut Débit.





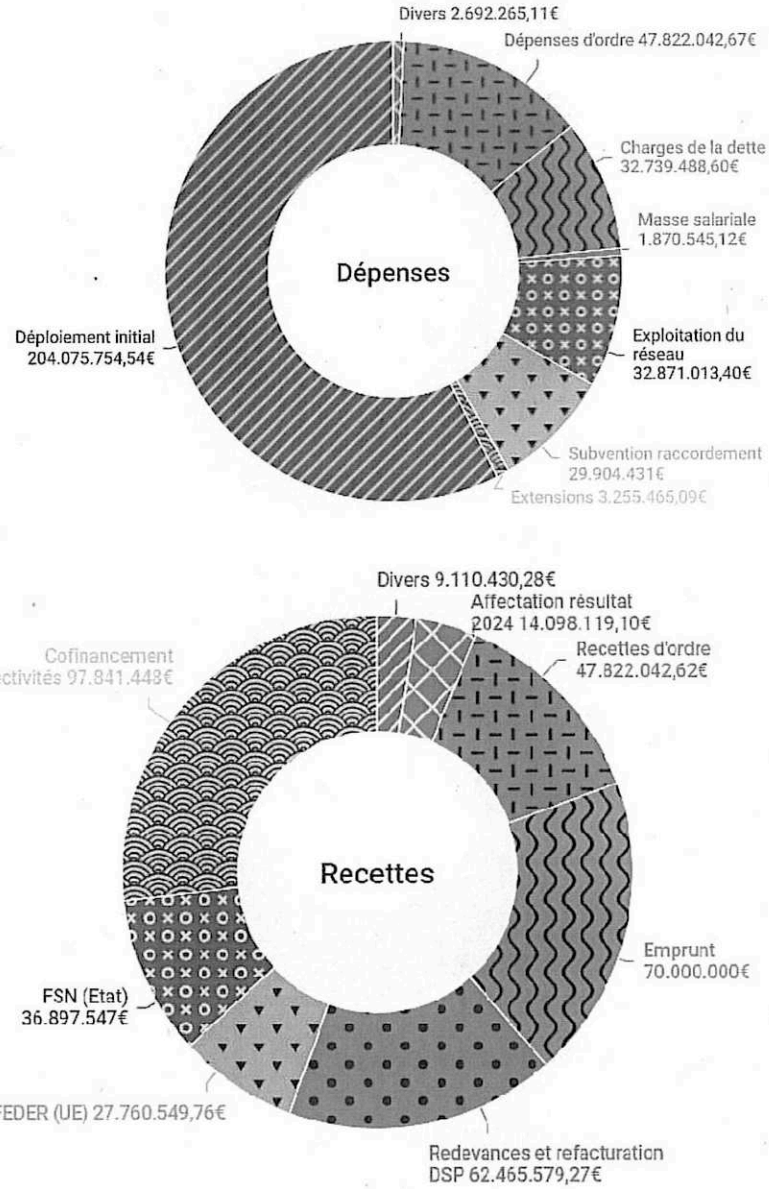
Les recettes sont constituées :

- des contributions de la Région Bretagne
- des recettes commerciales du réseau

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Le Budget annexe Bretagne Très Haut Débit (BTHD) – Comptes administratifs 2025

Le Budget annexe BTHD finance le projet Bretagne Très Haut Débit



Les recettes sont constituées :

- des participations statutaires des membres du Syndicat
- des contributions d'accès au bouquet de services numériques
- des contributions spécifiques aux services complémentaires et projets coopératifs
- et des refacturations des dépenses liées aux fonctions supports aux deux budgets annexes

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

SERVICES NUMERIQUES

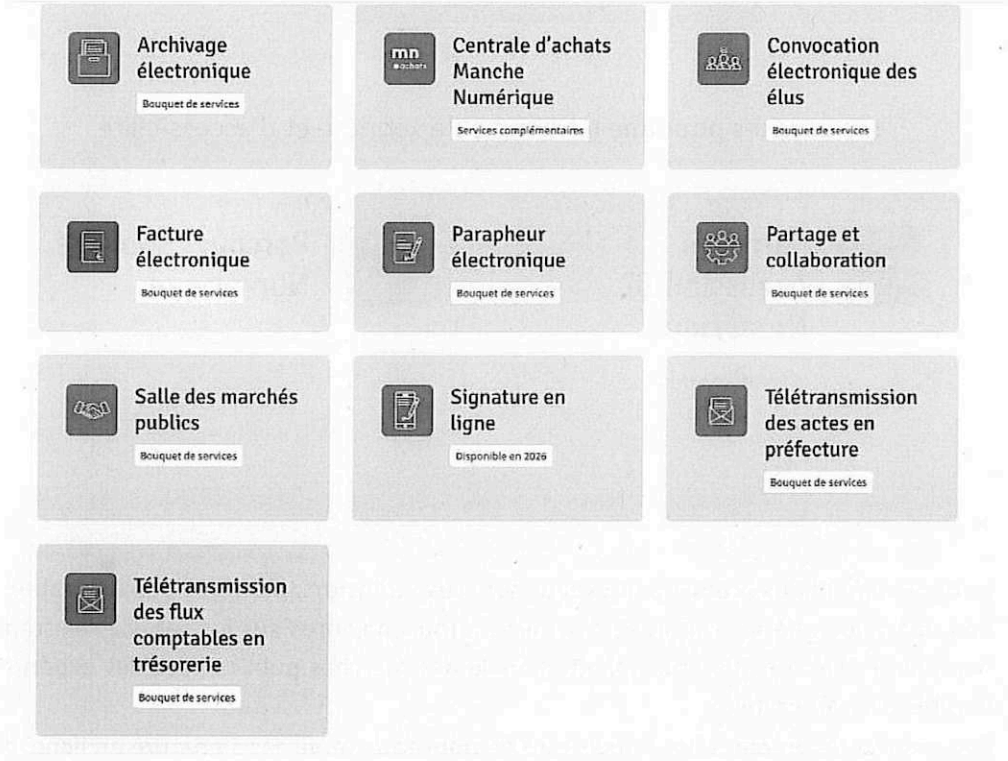
Un nouveau bouquet de services pour la période 2025-2029

L'année 2025 a été consacrée au démarrage du plan de programme 2025-2029, tout en poursuivant l'accompagnement au quotidien et le maintien en bon fonctionnement des services existants.

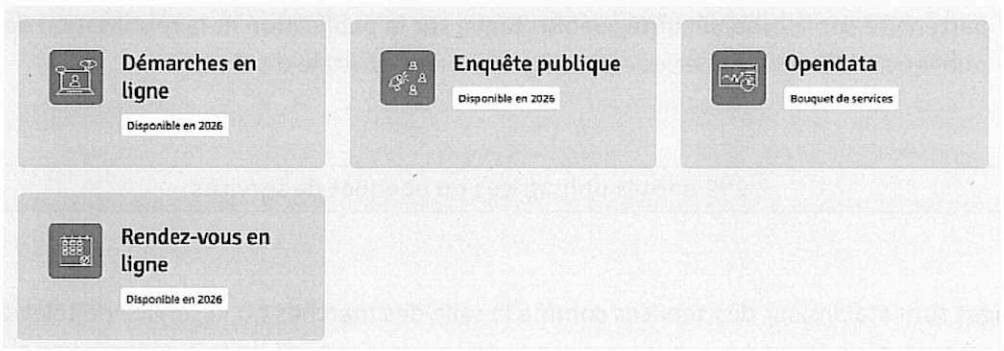
Les actions ont porté sur :

- La communication, pour faire connaître le nouveau bouquet de services et la nouvelle structuration de l'offre de services par thématique ;
- Le déploiement des services pour renforcer la cybersécurité des collectivités, maintenant accessibles à tous via le bouquet de services.

Les services numériques pour votre administration



Les services numériques pour vos citoyens

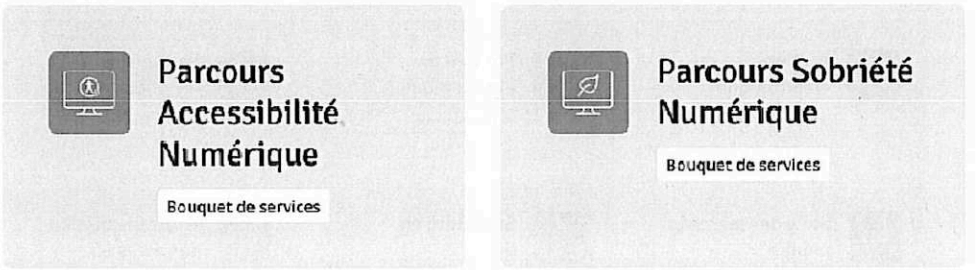


Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Les services numériques pour votre cybersécurité



Les services pour une démarche de sobriété et d'accessibilité

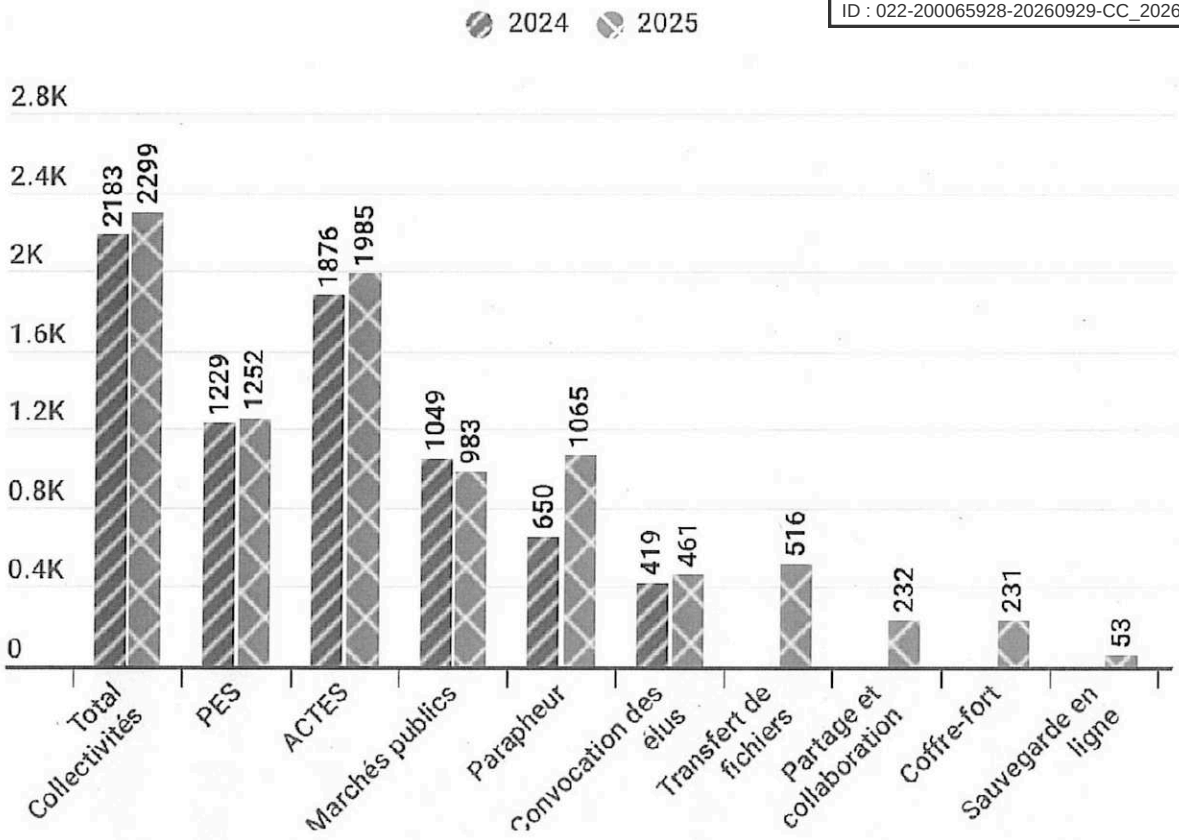


- Le déploiement des premiers nouveaux services : transfert, partage et collaboration.
- Des opérations de migration et des mises à jour majeures sur les services existants dont le parapheur électronique et la salle régionale des marchés publics avec des expérimentations d'outils d'IA générative.
- Des travaux de préparation d'ouverture de nouveaux services : signature en ligne, démarches en ligne et rdv en ligne. Ces travaux ont été menés avec l'objectif de sécurisation des accès avec notamment l'intégration au système ProConnect de l'Etat.
- La poursuite de l'animation de partenariats régionaux : avec le CDG29 comme nouveau partenaire sur la cybersécurité, GéoBretagne sur la publication et la réutilisation des données publiques, Manche Numérique pour l'accès à leur centrale d'achats.

2 299 entités utilisatrices du bouquet de services

Les usages sont stables sur des services comme la salle des marchés ou le service de télétransmission des flux comptables. On voit toujours une progression sur le service de télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE



Les collectivités commencent à se saisir du service de Sauvegarde en ligne, déployé dans 53 entités à fin septembre dont 20 activations en 2025.

Le service parapheur électronique

Plus de 400 entités supplémentaires dont 200 ont été activées sur le service parapheur électronique dans le cadre d'une opération spécifique qui vise à basculer vers un parapheur tous les utilisateurs utilisant la signature des flux PES sur le service de télétransmission Pastell. Cette opération est nécessaire afin de mettre en conformité le service Pastell en termes de sécurité et de mise à jour applicative.

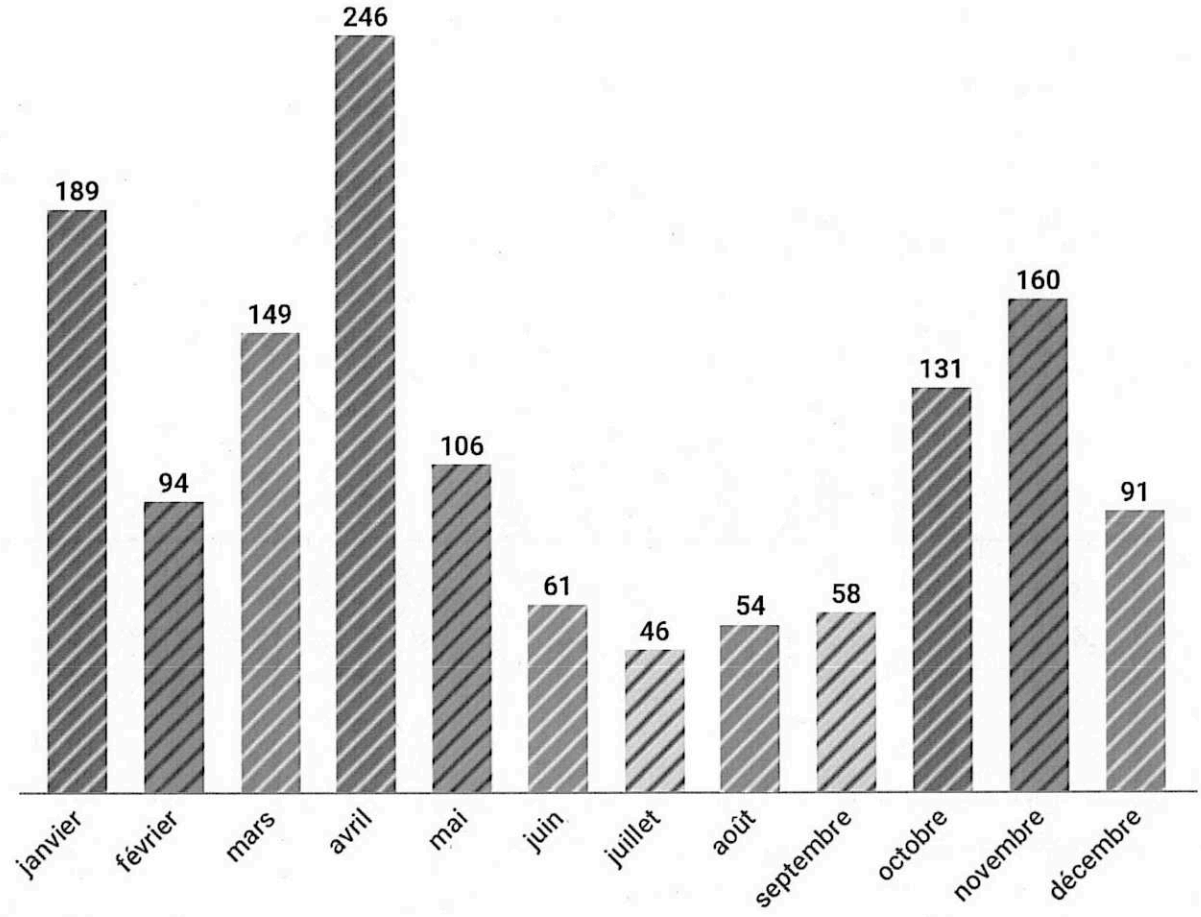
Les services de cybersécurité plébiscités

231 entités utilisent le coffre-fort de mots de passe, et 1 000 comptes ont été créés en 2025, avec un total de 1 800 comptes depuis l'ouverture du service

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

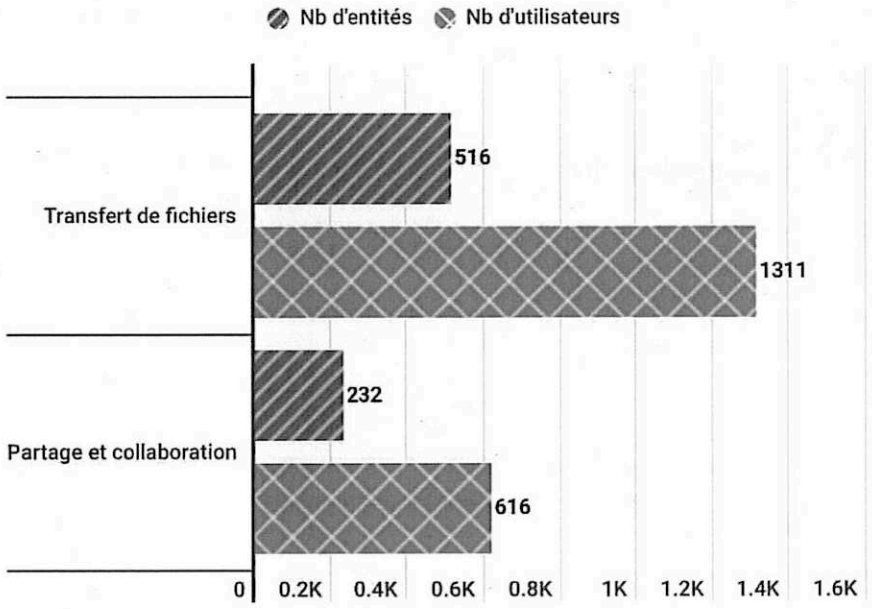
Coffre-fort de mots de passe

Nombre de comptes créés en 2025



Et les nouveaux services largement adoptés

Plus de 230 entités ont activé le service Partage et collaboration. Ce service permet de stocker des documents, de les partager et de les éditer en ligne.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Le service Transfert

Le service Transfert permettant de créer et partager un lien de téléchargement dans un environnement a été activé à l'ensemble des utilisateurs des services du bouquet. On recense plus de 1 300 utilisateurs du service.

Les collectivités se sont donc bien saisies de ces nouveaux outils proposés en remplacement du précédent service d'échanges sécurisés de fichiers (SESF).

La publication des données publiques

Plus de 400 entités ont intégré sur leur site web une des réutilisations de données publiques proposées par Mégalis soit 12% d'augmentation par rapport à 2024.



Retrouver le détail sur le site https://u.osmfr.org/m/713170/ avec en bleu la réutilisation pour les actes, en vert celle pour les données de budget et en rouge celle pour les marchés publics.

La centrale d'achats MEGALIS/Manche numérique

Une nouvelle offre de services a été mise en place à destination des collectivités bretonnes dans le courant de l'année 2025.

Manche Numérique propose une centrale d'achats permettant de mutualiser les acquisitions pour le bénéfice des collectivités et pouvoirs adjudicateurs dans des domaines tels que : le matériel informatique, les licences logicielles et d'autres produits numériques, en fonction des besoins exprimés par ses membres.

MN ACHATS
Fournisseur en numérique des collectivités

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Un catalogue de plus de 1 500 références, alimenté par des marchés publics dédiés, est ainsi proposé à tout pouvoir adjudicateur signataire de la convention d'accès gratuite à la centrale d'achats. Il est établi prioritairement selon les besoins de ses utilisateurs.

Mégalis Bretagne s'appuie ainsi sur le savoir-faire et les compétences de Manche Numérique afin de proposer une offre de service centrale d'achats à destination des collectivités bretonnes. Ce partenariat privilégié entre deux structures de mutualisation au service des collectivités renforcera l'efficacité de l'achat public de produits numériques, dans une démarche responsable et durable.

La Suite Territoriale

Mégalis Bretagne et l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ont convenu de coopérer à la construction et au déploiement de la « Suite territoriale ». Cette collaboration vise à développer des outils dans le contexte le plus efficient possible, d'un point de vue de la rationalisation des coûts et de la sécurisation des outils et des usages.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LaSuite territoriale

La Suite Territoriale comporte une suite de produits numériques, destinée à permettre aux agents territoriaux et aux élus locaux de disposer d'outils simples, fonctionnels et sécurisés.

Pour une IA générative souveraine des collectivités bretonne

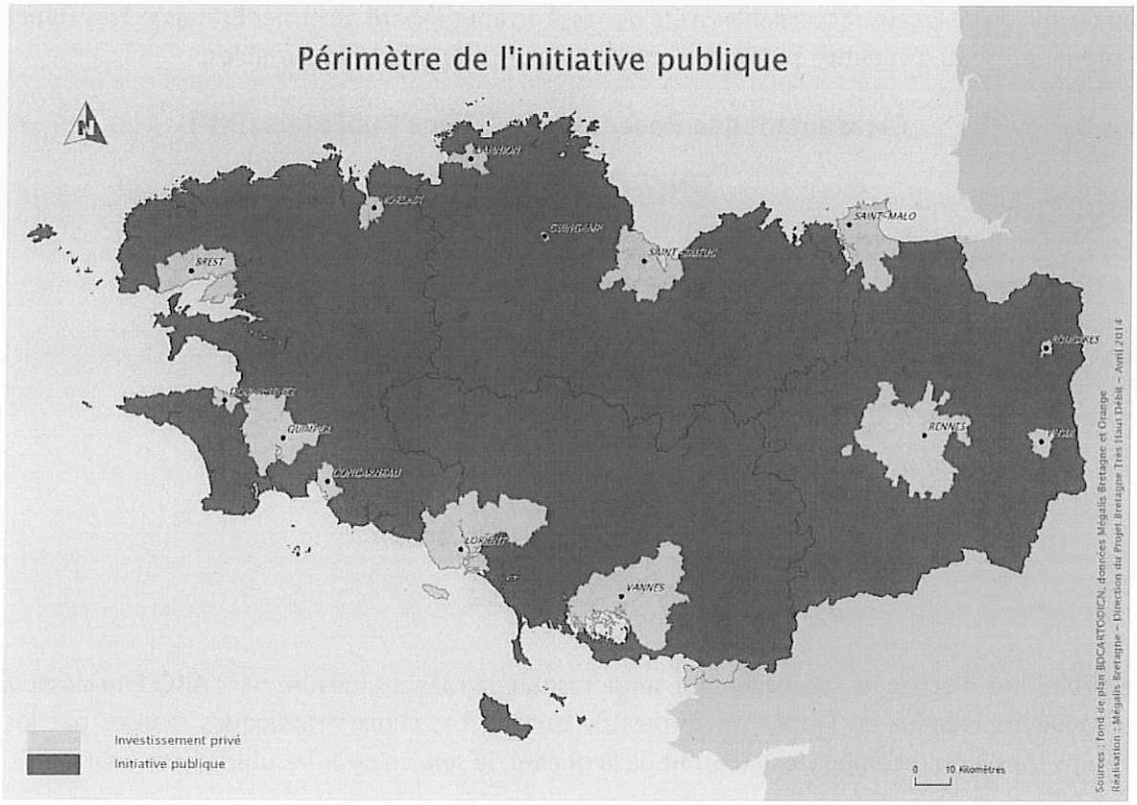
Depuis fin 2025, Mégalis Bretagne s'est vu confier le soin de travailler à l'émergence d'une intelligence artificielle générative souveraine et accessible pour les collectivités bretonnes.

Dans ce cadre, Mégalis Bretagne a mis en place une instance politique et un groupe de travail technique, afin d'identifier les coopérations possibles et les mutualisations envisageables.

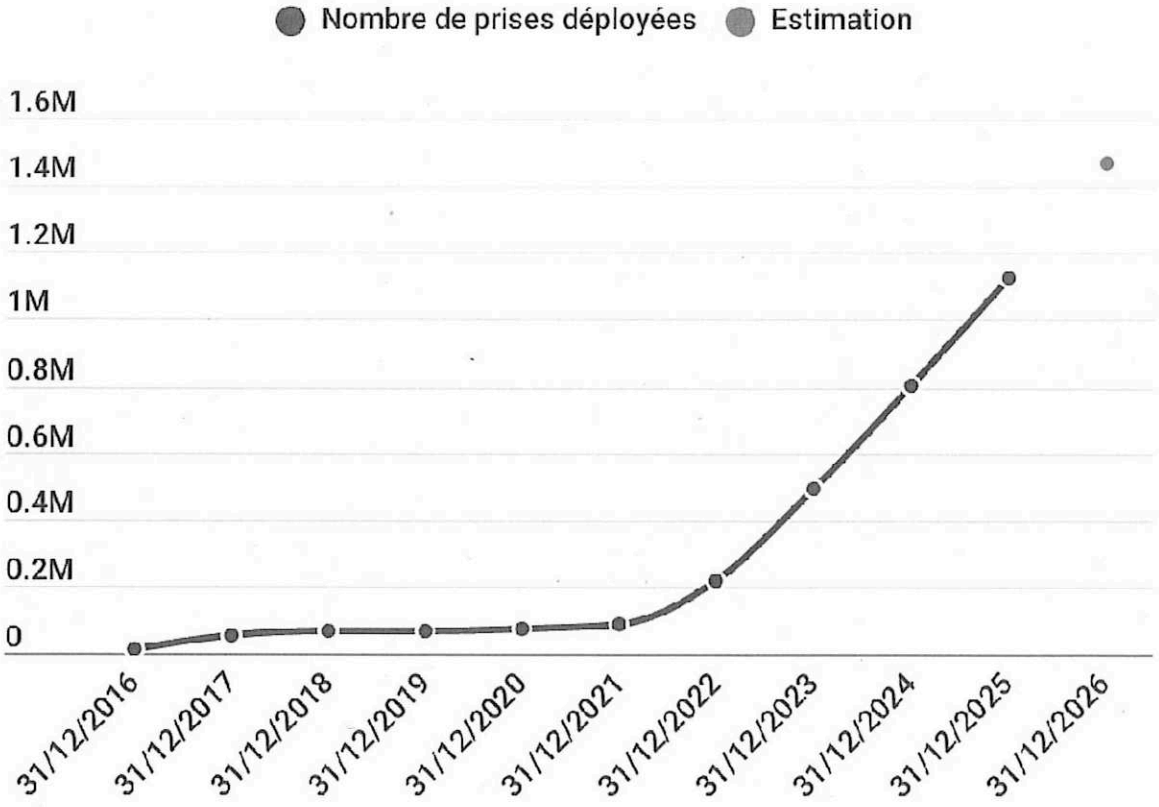
Une feuille de route sera proposée aux élus du Comité syndical dans le courant de 2026.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

BRETAGNE TRES HAUT DEBIT

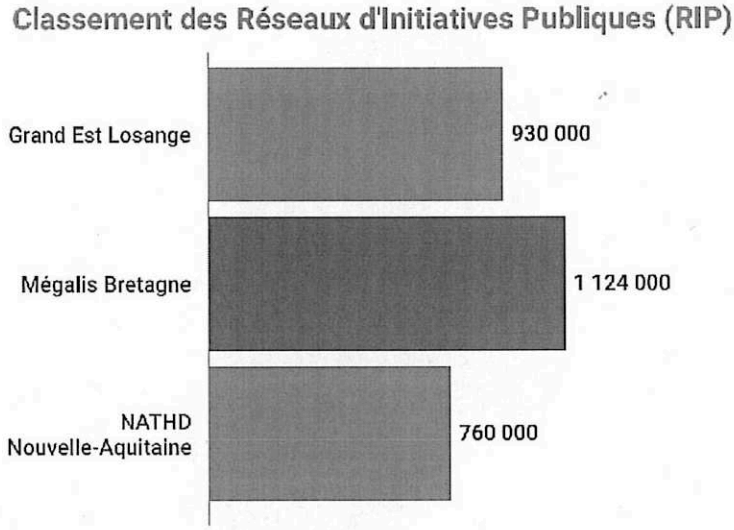


Le réseau de fibre optique public se déploie à grande vitesse sur tout le territoire breton.



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

En un an, 330 000 nouveaux logements, entreprises et sites publics ont été rendus éligibles à la fibre optique, soit plus de 900 par jour. Ces volumes n'ont jamais été atteints sur aucun projet public ou privé au niveau national. Ce rythme soutenu a permis de franchir des étapes emblématiques. Ainsi, le cap du million de locaux raccordables a été dépassé en août faisant du projet Bretagne Très Haut Débit le premier réseau d'initiative public de France en volume de prises raccordables.



Le faible taux d'échec de raccordement sur le réseau de Mégalis mesuré par l'ARCEP le classe parmi les meilleurs réseaux de France en termes de qualité. Les choix stratégiques réalisés par les élus bretons sont ainsi récompensés au profit de la qualité de service pour les utilisateurs finaux.

Raccordement des îles

Une autre étape a également été franchie dans le raccordement des îles au très haut débit en fibre optique avec la pose des deux câbles sous-marins qui relient dorénavant Batz et Bréhat au continent.

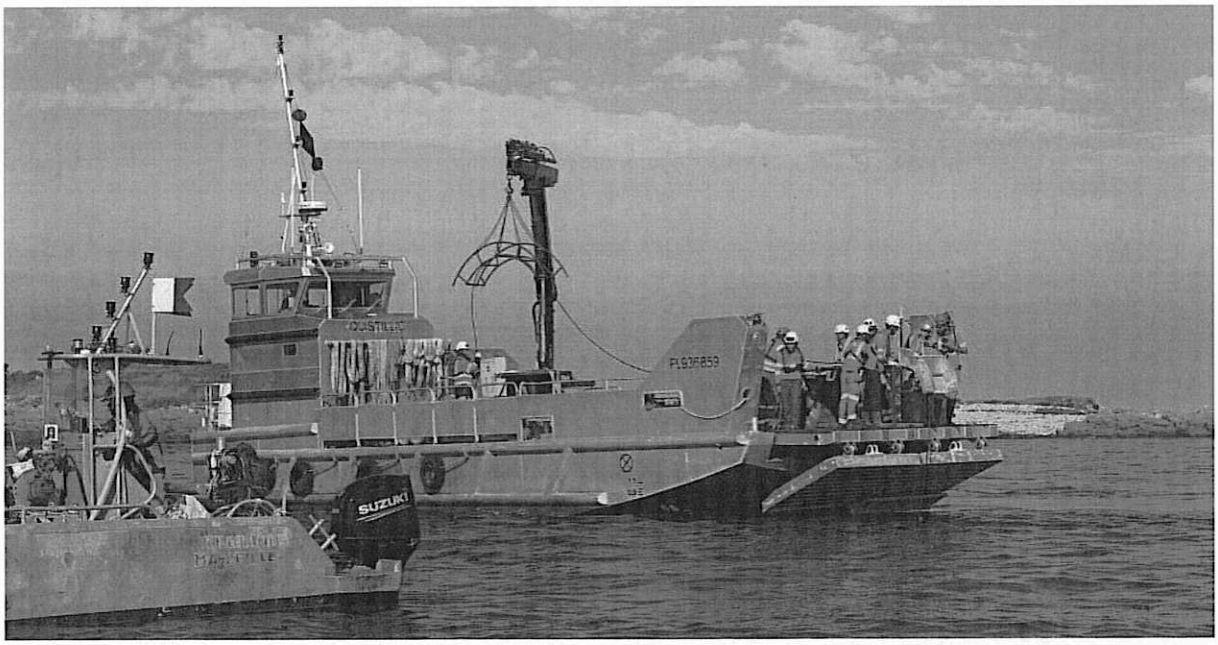


Photo prise lors de l'installation de câble optique sous-marin à Batz

Regarder la vidéo réalisée par Mégalis Bretagne sur le déploiement du câble sous-marin sur l'île de Batz → Internet haut débit : Face à la saturation du réseau, la fibre optique débarque sur l'île-de-batz

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Avec la validation des dernières études à l'été 2025 et la pose de la derr
l'île de Batz, la fin des travaux approche et, sauf aléas majeurs, climatiques notamment, l'objectif de finir les travaux à la fin de l'année 2026 est dorénavant sécurisé.



Le réseau a également dépassé 600 000 abonnés démontrant une appétence croissante pour la fibre qui devrait s'accélérer avec l'arrêt du réseau cuivre qui n'en est qu'à son début.

Suis-je éligible à la fibre ?

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

La première phase

Malgré les retards connus, cette phase est désormais terminée. Elle s'est clôturée administrativement par des protocoles transactionnels avec l'ensemble des entreprises concernées.

La deuxième phase

Les travaux de la deuxième phase attribuée au groupement Axione Bouygues Energies Services sont terminés et les dernières réserves sont levées.

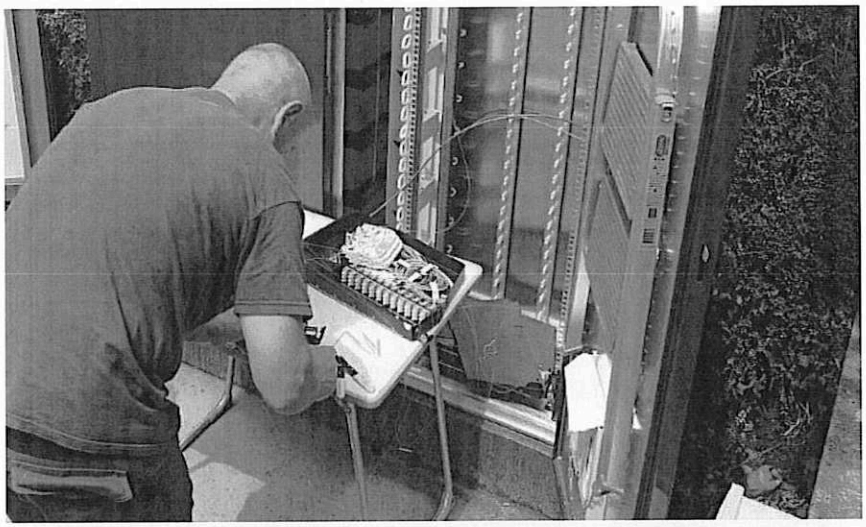


Photo d'une installation d'armoire à fibre optique



Photo prise lors du déploiement de la fibre à Amanlis (35)

La troisième phase et les îles

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

La troisième et dernière phase du projet de déploiement confiée égal[illegible] Bouygues Energies Services se déroule conformément aux engagements de l'entreprise. Les études d'exécution sont achevées et validées depuis la fin de l'été 2025.

L'ensemble des armoires étant dorénavant posées, Axione a pu terminer l'ensemble des travaux de transport. Concernant la distribution entre les armoires et chaque point de branchement à proximité des logements, sur les plus de 710 000 locaux à rendre raccordables, Axione en a livré 527 000 dont 400 000 sont déjà raccordables (réceptionnés et commercialisés) au 31/12/25. Il reste donc moins de 240 000 locaux à livrer par Axione soit 33% de la phase 3.

A la suite d'une expérimentation concluante sur l'île de Molène, Mégalis a lancé un marché global de performance pour les îles de Molène, Ouessant, Sein, Houat et Hoëdic. Le titulaire du marché devra déployer la fibre optique et construire le cas échéant des faisceaux hertziens qui relieront chacune des îles au continent. Il devra également assurer la maintenance du réseau et sa commercialisation auprès des fournisseurs d'accès à Internet.

Ce marché a été attribué fin octobre à Orange Concessions. Les études et les travaux ont été lancés fin 2025 avec pour objectif d'apporter un service aux iliens avant fin 2026 si les conditions techniques le permettent (notamment la disponibilité des pylônes existants sur Houat et Hoëdic).

Exploitation et commercialisation du réseau

Mégalis Bretagne a délégué à THD Bretagne, filiale d'Orange Concessions, le soin de commercialiser et d'exploiter le réseau public de fibre optique breton pour une durée de 20 ans, soit jusqu'à fin 2035.

Les travaux complémentaires de raccordement au réseau exploité des constructions neuves ou rendus nécessaires suite à des constats d'échecs de raccordement ont été confiés par avenant à THD Bretagne jusqu'à la fin de l'année 2026. Le volume de réalisation de ces multiples « petits chantiers » est dorénavant satisfaisant avec plus de 110 dossiers traités par mois représentant en moyenne environ 900 locaux même si un « stock » d'anciens dossiers reste à épuiser.

Orange Concessions a lancé en 2025 un service appelé « Mon domicile Fibré » permettant de répondre aux bureaux d'études souhaitant connaitre le point d'accès au réseau de Mégalis pour interconnecter les fourreaux des **constructions neuves**.

Sur la gestion des pannes, THD Bretagne a souffert des difficultés rencontrées par son partenaire industriel Orange, suite à la défaillance d'un sous-traitant en 2024 et la lente montée en charge de l'entreprise remplaçante début 2025. Les délais de réparations se sont donc allongés anormalement en début d'année 2025 malgré des solutions palliatives mises en place par Orange (renforts d'autres régions, déplacement de prestataire).

Le stock d'incidents longs n'a été réduit à un niveau nominal qu'à partir du mois de mai 2025. THD Bretagne enregistre actuellement environ 200 incidents sur le réseau en moyenne par mois dont 36 % est réparé en moins de 8 jours, 20 % en moins de 15 jours et 27 % en moins de 30 jours. Le volume d'incidents et le temps de réparation sont évidemment très saisonniers, les tempêtes hivernales (vent ou inondations) pouvant augmenter les incidents et ralentir le temps de réparation.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

Conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes et 10 ans après la signature du contrat de délégation de service public, Mégalis a entamé des négociations avec THD Bretagne sur l'économie de la délégation de service public et l'évolution du contrat pour les 10 prochaines années. Ces discussions ont abouti début 2026 à la signature d'un avenant à la convention de Délégation de Service Public.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

LES PROJETS COOPÉRATIFS

Autorisation du droit des sols

Le Syndicat mixte opère un service d'aide à l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme (ADS) qui regroupe en 2025 17 services instructeurs qui instruisent pour 19 EPCI et 2 communes. Cela représente 414 communes et plus de 916 000 habitants.

Sur l'année 2025, la totalité des services instructeurs à l'exception d'un EPCI se sont engagés dans la dématérialisation de l'instruction avec la mise en œuvre du service de portail d'urbanisme GNAU et l'interconnexion à PLAT'AU.

Plusieurs services ont basculé sur le nouveau logiciel d'instruction Expert. De même, certains se sont aussi engagés dans la mise en œuvre de la signature électronique des documents d'urbanisme et la numérisation systématique des dossiers.

16
Services instructeurs

22 EPCI
et 464 communes

968000
habitants

KorriGo Services



Dans le respect des prescriptions de la CNIL, la Plateforme MultiServices de Gestion des cartes KorriGo (PMS GecKo) est une plateforme web qui permet la gestion et le suivi du parc des cartes KorriGo émises tout en permettant à chaque collectivité raccordée de consulter les informations associées à ces cartes (statuts de cartes et dates de remplacement). Cette approche permet d'informer des changements de carte des usagers et de faciliter ainsi le parcours des usagers lors du renouvellement des cartes (fin de durée de vie, dysfonctionnement, perte, ...).

A ce jour, la PMS GecKo est raccordée avec le système d'information de l'opérateur de transport STAR qui transmet quotidiennement les mouvements de cartes qui se sont déroulés sur les points de distribution ainsi qu'à la plateforme TER de la SNCF.

Le dispositif SORTIR ! a également été raccordé à la PMS pour la mise à jour des statuts des cartes des bénéficiaires du dispositif et le processus d'achat de tickets en ligne pour les ayants droit.

Ce projet est transféré en 2026 au Syndicat mixte Bretagne Mobilités, nouvellement créé.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0187-DE

OuestGo

OuestGo est une plateforme de covoiturage de proximité et solidaire à l'échelle des Régions Bretagne et Pays de la Loire. Il s'agit d'un service au public, mutualisé, gratuit pour les covoitureurs, adaptable et compatible avec les services de mobilité existants (BreizhGo, Destinéo, ...) et garantissant la protection des données personnelles des inscrits.

En 2025, 61 collectivités sont adhérentes au service, dont 56 collectivités bretonnes et 5 ligériennes.

Ce projet est transféré en 2026 au Syndicat mixte Bretagne Mobilités, nouvellement créé.

KorriGo Multiservices / mon-compte.bzh / mes-services.bzh

L'action du Syndicat mixte a été en premier lieu de créer un Comité Politique pour réunir les élus des collectivités intéressées dans le suivi et la participation à ces projets. Au 31 décembre 2025, 12 EPCI et deux conseils départementaux ont répondu favorablement à cette invitation.

Afin de pouvoir assurer la promotion et l'accompagnement sur les 3 sujets ainsi que le suivi particulier de mon-compte.bzh et mes-services.bzh, une chargée de mission, une cheffe de projet et un ingénieur Data qui ont été recrutés.

Sur mon-compte, ce sont plus de 165 000 comptes qui sont actifs, largement portés par les services de tarification des lycées qui représentent plus de 50% des créations. En termes d'usage et de connexions, ce sont les services de tarification des lycées et du réseau de transport de Saint-Malo qui dominent avec respectivement 30% et 26% des connexions.